



Comité technique ministériel MEDDE/MLTER du 29 janvier 2015

Déclaration liminaire CGT-FSU

Nicolas BAILLE – FNEE-CGT

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,
Chers camarades,

C'est la première réunion de ce Comité depuis les élections générales du 4 décembre dernier. Avec 28,6 %, la liste CGT-FSU est la première au Comité technique ministériel commun aux ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR). La forte participation des personnels (75 %) renforce, s'il en était besoin, la légitimité des syndicats et témoigne de l'attachement au fait syndical. Elle constitue pour notre part un encouragement pour construire de véritables alternatives aux politiques d'austérité qui se traduisent par la suppression de 1264 emplois au budget 2015, la baisse des crédits de l'écologie de près de 6%, la réduction par trois des crédits des mesures catégorielles depuis 4 ans et la perspective du gel du point d'indice jusqu'en 2017. Et d'autres transferts en 2015 s'ajoutent à ces suppressions. Ainsi après les IPCSR, 643 ETP sécurité, éducation routière seraient transférés au ministère de l'Intérieur au 1er janvier 2016 y compris transports exceptionnels.

Des problèmes ont à nouveau émaillé ce scrutin et le bilan devra être tiré avec nos organisations : dans l'utilisation et le dépouillement des votes par correspondance et dans l'organisation matérielle, certains agents ayant parfois à voter à 3 endroits différents pour leur CAP, leur CT de proximité, le CTM.

Ces résultats confirment également que les agents n'adhèrent pas aux différentes réformes en cours et à venir notamment à travers la « revue des missions » et la réforme territoriale, ce point étant à l'ordre du jour de ce CTM. En effet, la décision du gouvernement de réduire le nombre de régions ne sera pas sans conséquences sur les DREAL et leurs agents. Fusion de services, mutualisations ont été les maîtres mots de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État. Nul doute que la nouvelle phase annoncée apportera à nouveau les pires difficultés aux agents des DREAL des régions fusionnées. Et qui peut croire que les directions départementales resteront des services de l'État sur leurs périmètres départementaux... alors que ces périmètres sont déclarés obsolètes avec la suppression d'un certain nombre de Conseils généraux ?

La revue des missions de l'État s'apparente à une grande braderie des missions de l'Etat, offertes aux partenaires locaux et aux collectivités locales voire au secteur privé selon affinités et intérêts locaux !

Pour réorganiser les DREAL à fusionner, il semblerait que les préfigurateurs ne seront désignés qu'après les élections de mars prochain. Nous vous demandons de nous faire un point précis, aujourd'hui, sur les travaux déjà engagés, par exemple en Bourgogne-Franche-Comté, de nous dire

de quelle façon vous avez cadré ces travaux. Et enfin, s'agissant de la revue des missions, de nous informer que le MEDDE et le MLETR demandent le maintien de toutes leurs compétences.

Notre comité technique a abordé au mois de mai dernier, à notre demande, le transfert de gestion du FEAMP aux régions. Il nous avait été répondu que cette décentralisation partielle ne conduirait pas à une remise en cause des missions des agents, notamment des DIRM. Ces propos rassurants sont contredits par un courrier du secrétaire d'Etat aux transports au président du conseil régional d'Aquitaine, président de l'ARF. L'Etat se désengagerait en attribuant aux régions une dotation globale sous la seule réserve qu'elle s'inscrive dans « un programme opérationnel et une stratégie d'intervention uniques ». Cette information n'a évidemment pas été transmise aux organisations syndicales et les agents s'inquiètent une fois de plus pour leur avenir tout en s'interrogeant sur la confiance à accorder aux déclarations faites dans cette enceinte.

L'État disparaît peu à peu des territoires et, par là même, disparaît la notion de péréquation entre les territoires riches et pauvres. Au contraire, nous avons besoin d'un service public technique de l'État territorialisé au plus près des usagers, au service des populations, des collectivités territoriales et de l'intérêt général. A cela s'ajoutent des processus d'externalisations et de privatisations de missions, par exemple le plan de relance autoroutier.

Par ailleurs, les retards de gestion sont inacceptables et insupportables pour les agents, leur résorption doit être une priorité. Il y a des sujets urgents qui doivent s'engager au sein de nos ministères et pour lesquels les personnels sont en attente. Sur le catégoriel, nous souhaitons voir s'ouvrir rapidement des négociations répondant aux demandes des mobilisations répétées des agents des corps concernés sur le plan de requalification de C en B et de B en A ; sur les personnels d'exploitation ; sur les contractuels de l'environnement avec droit d'option entre la titularisation et un quasi statut ; sur l'évolution statutaire des OPA et Ouvriers d'État ; sur la déprécarisation (bilan 2014 et poursuite). Par ailleurs, sur les OPA, nous dénonçons l'attitude de certains chefs de services qui bloquent le peu de recrutements que nous avons tant de mal à obtenir de la part de Matignon. Concernant les conditions de travail sur les deux sujets prioritaires que sont l'amiante et la pénibilité, nous considérons que l'état des lieux est fait. Nous revendiquons l'ouverture de négociations pour une traduction législative et réglementaire.

Face à l'alourdissement des charges de travail, il convient de remettre sur pied une commission de suivi des temps et charges de travail, de mettre fin au scandale des heures supplémentaires gratuites, de revoir les conditions du droit d'ouverture à leur paiement ou récupération.

De manière générale, nous demandons un plan pluriannuel de recrutements permettant de garantir l'exercice de nos missions pour répondre aux besoins de service public.

Concernant l'égalité professionnelle, nous demandons que la charte ministérielle soit suivie d'un protocole pour rendre ses mesures contraignantes et donc dépasser l'affichage de bonnes volontés. Enfin, nous demandons la mise en place d'un comité de suivi concernant la création de l'AFB.

Au sujet de cette future AFB, qui ne correspond en rien aux projets ni de la CGT ni de la FSU, nous savons que le préfigurateur n'a pas reçu sa lettre de mission et qu'il n'aura pas compétence pour parler des services de l'État. Nous vous demandons donc de nous assurer, aujourd'hui, que la création de l'AFB sera sans conséquence sur les services de l'État, en effectifs comme en organisation.

S'agissant de l'ADEME, nous vous interrogeons sur la gravité des annonces faites au CE du 21 janvier. Suppression du site de Valbonne (Sophia Antipolis), l'une des 3 implantations nationales de l'Agence, transfert du site de Paris 15° (Vicat) à Saint-Mandé, incertitudes sur les compétences et implantations des délégations régionales. L'intersyndicale des représentants des personnels (FSU, CGT, CFDT) refuse ces décisions, qui s'ajoutent à la suppression de 87 postes à venir (soit près de 10 % de l'effectif) : le tout dans l'année qui est celle de la tenue en France de la COP 21 sur le changement climatique ! Que répondez-vous comme tutelle de l'ADEME ?

Nous vous alertons sur le regroupement de la Direction de la communication sur le site de Saint-Germain au premier trimestre. Si l'administration parle de volontariat, les personnels n'ont aucun élément tangible pour effectuer leur choix que ce soit en terme d'impact sur l'organisation du travail, sur les garanties et indemnités pouvant accompagner cette mobilité ou sur le devenir des missions de communication. Il semblerait que la communication dite « politique » prenne ces derniers temps de plus en plus le pas sur la communication dite « institutionnelle ». L'éloignement de la DICOM vis-à-vis des autres directions et services du ministère inquiète d'autant plus.

Nous demandons que tous les éléments d'information soient communiqués aux personnels et à leurs représentants et que l'administration clarifie ses projets sur les missions de communication.

Nous dénonçons les signaux négatifs des politiques gouvernementales et la gravité de la situation au regard des objectifs du développement durable.

Ainsi à ce titre, nous relevons la libéralisation accrue en matière de transports (transports par cars) et d'énergie (privatisation des grands barrages), des simplifications en matière d'urbanisme, l'échec des résultats obtenus vis-à-vis des objectifs fixés pour le transfert modal du fret, la préservation de la biodiversité ou la qualité des milieux aquatiques. Ceci va de pair avec l'austérité croissante pour les investissements publics de l'État et des collectivités territoriales, la progression des inégalités sociales, du chômage et de l'exclusion, le démantèlement d'outils industriels (Alstom par exemple) et l'affaiblissement des services et établissements chargés d'assurer la réalisation des missions publiques liées à l'environnement.

Nous rappelons également notre attachement au maintien de la DGAC unie dans la fonction publique de l'Etat.

Comment ne pas finir avec les actes criminels qui ont frappé la France. Nous sommes profondément choqués par les actes odieux à Charlie Hebdo, à Montrouge et à la Porte de Vincennes, attristés et en colère. La CGT et la FSU rappellent et saluent le courage de ces hommes et de ces femmes qui chaque jour, chaque semaine, malgré les intimidations et les menaces, défendent la liberté de pensée et d'expression dans notre pays. Avec tant d'autres, les organisations syndicales sont mobilisées pour la défense des valeurs de la République. Contre toute forme de racisme et d'antisémitisme, la laïcité doit être défendue pour les libertés publiques et individuelles. Il s'agit bien aussi d'un combat permanent pour faire progresser l'égalité et la fraternité. Nous voyons bien que le service public et la fonction publique contribuent à avoir une République forte. C'est pourquoi nous dénonçons à nouveau les politiques d'austérité qui mettent à mal le service public, ciment de la cohésion sociale et demandons un changement de politique pour rompre avec les logiques financières de court terme.

Merci de votre attention.